



Département de la MEUSE
Arrondissement de VERDUN
Canton de ETAIN
COMMUNE DE

55210 – Hannonville sous les Côtes

Tél. : 03.29.87.33.08

E.mail : mairie55hannonville@gmail.com

Site : www.mairie-hannonville.fr

SIRET : 21550228700018

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 04 JUIN 2021

Présidente : Mme LEPRINCE Danielle

Secrétaire de séance : M.WALLERICH Patrice

Présents : M.STEIN Jérôme, Mme PERARD Laurence, M.WALLERICH Patrice, M.CAURIER Laurent, M.LABISSY Alain, Mme BRIZION Virginie, Mme AUBRY Céline, Mme SAYEN Annick, M.PARANT Romuald, M.LEPRINCE Christophe.

3 pouvoirs sont donnés : Mme HUMBERT Marie donne son pouvoir à Mme AUBRY Céline
M.ADAM Francis donne son pouvoir à M.WALLERICH Patrice
M.MAZZOLA Michel donne son pouvoir à M.LABISSY Alain

Absent : M.BRIZION Cyril

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1/ Délibérations :

- Compétence mobilité à la CODECOM
- Compétence PLUI à la CODECOM
- Autorisation pour le Maire de représenter la Commune dans toute action judiciaire concernant le domaine du Longeau
- Vente d'une parcelle au lotissement de la Scierie
- Adhésion à l'association « 30 millions d'amis »
-

2/Choix devis installation compteurs d'eau au foyer résidence

3/Etude des résultats des sondages familles et jeunes

4/Préparation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 21

5/Propositions de la nouvelle commission environnement

6/Organisation du 14 juillet

7/Questions diverses

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 09 Avril 2021.

1/ Délibérations :

Transfert Compétence Mobilité à la CODECOM :

Cela ne concerne pas les transports scolaires qui restent du ressort de la Région. Dans ce domaine précis la commune n'a rien mis en place à opposer à un transfert. Chaque village a cette compétence mais très coûteuse donc non utilisée ou peu et elle semble mieux correspondre à l'échelle d'une CODECOM.

Le conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour le transfert de cette compétence à la CODECOM.

Transfert Compétence PLUI à la CODECOM :

A l'heure actuelle, nous avons un Plan Local d'Urbanisme (PLU) réalisé par le commune en 2016 : il sert à rester maître des constructions nouvelles sur notre commune et d'en harmoniser les caractéristiques. La loi NOTRE fixe au 1er juillet 2021, la prise de compétence « PLUI » par la CODECOM sauf refus des communes dans le cadre de la minorité de blocage qui correspond à 25% des communes et 20% de la population du territoire de la CODECOM.

M. Wallerich donne sa position qui est de refuser le transfert.

Mme la Maire estime que même si le PLUI correspond à l'échelle d'une codecom, les conditions actuelles de préparation et d'information du transfert de cette compétence sont quasi inexistantes : elles se limitent à 2h de conférence par M. MOREAU en Conseil Communautaire. Par ailleurs, la commune d' Hannonville est sous-représentée, elle n'a pas de délégués au bureau communautaire ni de vice-présidence. Le Conseil des Maires n'a jamais été réuni.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas transférer la compétence PLU à la CODECOM.

Domaine du Longeau :

Le conseil Municipal autorise à l'unanimité Mme la Maire à poursuivre toutes actions judiciaires concernant la SARL le Foxy Camp des étangs du Longeau..

Lotissement de la Scierie :

Le conseil municipal vote à l'unanimité la vente de la parcelle AA 243, (6 ares et 88 ca) au prix de 29 584 €.

A Mme .VUILLAUME et M.SAINTIGNON.

La vente de cette parcelle se fera chez Maître GERARD.

Adhésion à « 30 millions d'amis »

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'adhésion à 30 millions d'amis, et demande la participation financière de l'EPAHD.

2/ Choix devis installation compteurs d'eau au foyer résidence

Au foyer résidence chaque logement devra être équipé de son propre compteur d'eau (42 logements).

3 devis ont été faits, à 10 voix pour, le conseil municipal décide de prendre la société SARL MASSEE.

3/Etude des résultats des sondages familles et jeunes

17 réponses jeunes sur 55 questionnaires distribués soit 31%

17 réponses familles sur 59 questionnaires distribués soit 29%

Ce qui ressort dans les 2 questionnaires confondus :

Une volonté d'avoir un espace basket, foot, city stade skate park

Une commission Jeunes, un conseil Municipal

D' avoir une salle de rassemblement

8 jeunes ont laissé leurs coordonnées

65% pratiquent une activité sportive, très peu en activité culturelle

Attente d'une activité manuelle, bricolage le mercredi

Les jeunes sont très attachés à leur village, pour le calme, la nature et les balades

4/Préparation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin

2 bureaux de vote seront installés 1 pour les départementales et 1 pour les régionales dans la salle académique. Le tableau des tours de garde a été envoyé à chaque conseiller.

5/Propositions de la nouvelle commission environnement

La borne à vêtement se remplit vite, voir pour la relever plus souvent, et contacter d'autres prestataires pour rajouter une borne.

Souhait d'organiser régulièrement le nettoyage du village en y intégrant les habitants.

Idée de « valoriser » le tas de compost derrière le cimetière pour le distribuer gratuitement aux habitants.

Engager le village dans une démarche globale écoresponsable :

La Maire a inscrit la commune pour les « communes nature » un audit gratuit des pratiques sera organisé prochainement.

Gestion de l'eau : Subventionner ou trouver un prestataire pour proposer des récupérateurs d'eau.

Fleurissement /cadre de vie : Relancer le concours des maisons fleuries, définir un règlement.

Station d'épuration : l'an prochain, on fête les 10 ans de la station, organiser une journée spéciale « de la source à la station », y convier les différentes associations du village.

Idées diverses

Aménager le petit bois au-dessus de l'EHPAD

Mettre une poubelle au petit lavoir

Installer dans le village des gîtes à insectes, nichoirs etc.....

6/Organisation du 14 juillet

Inviter la population et des personnalités pour :

- Récompenses au concours des maisons fleuries
- Remise de récompenses aux jeunes diplômés (qui se seront inscrits)
- Remise de l'écharpe de Maire à Jean-Claude HUMBERT
- 13 Juillet, faire l'achat des feux d'artifice, trouver des artificiers, demander au comité des fêtes ce qu'il envisage comme animations.

Questions diverses

Commission des bois

Christophe Leprince dresse le bilan des affouages :

- 645 stères demandés
- 764 stères réceptionnés

On peut procéder à la facturation

La réunion affouages :

- 90% des affouagistes présents au tirage au sort
- 100% des numéros de téléphone ont été récoltés
- 100 % des protocoles ont été distribués
- 100% attestations d'assurance reçues

Le garde a estimé qu'un très bon travail avait été réalisé.

Le garde s'engage à rappeler aux affouagistes le règlement des cloisonnements à respecter lors de la prochaine réunion.

Les parcelles 35/36/37 ont été vendues et achetées par la société ERNEST.

La coupe 33 sera délivrée aux affouagistes l'année prochaine.

Commission voirie :

En l'absence de M. Mazzola, Alain Labissy rappelle que 2 devis (Devis VERDUN pour regard eaux pluviales à séparer du foyer résidence et tampon fonte à mettre à niveau au lotissement du Pâquis) soit 1188 TTC, n'ont pas encore été activés. La Maire répond qu'il vaut mieux attendre que l'entreprise Verdun soit sur place (trottoirs rue de la promenade) pour faire ces travaux. Pour le regard de séparation des eaux, la Maire attend l'avis d'un expert.

Vitogaz :

La somme totale maxi à payer s'élèvera à 3230.40€. A cela, il faudra déduire le gaz repompé qui nous appartient : salle poly et écomusée.

Horaires Poste : l'essai est concluant, les horaires sont validés

Lundi : 9h-11h30
13h30-15h

Mardi: 9h-11h30
13h-15h

Mercredi: 9h-11h30

Jeudi: 9h-11h30
13h30-17h

Vendredi: 9h-11h30
13h30-15h

Samedi : 9h-11h30

Evolution des outils numériques : ZEENDOC, Mise en réseau, Photocopieur:

Tous les conseillers ont reçu leurs identifiants et mot de passe, à bien garder une fois le logiciel bien installé et fonctionnel.

Le nouveau photocopieur est arrivé.

Projet installation Kinésithérapeutes :

Mme HUMBERT Auriane et Mme WILLAUME Clémence ont comme projet de s'installer à Hannonville sous les Côtes, 85 rue chaude, en tant que Kinésithérapeutes ; les travaux envisagés dureront jusqu'en septembre 2022. En attendant elles souhaiteraient louer un local communal pour exercer leurs activités dès que possible. La Mairie disposera des salles de classe à partir d'octobre après la désaffectation totale des bâtiments et pourrait leur louer la plus grande salle.

Le conseil municipal décide de répondre favorablement à leur demande et s'engage à réfléchir au montant du loyer.

Subventions aux associations : 2 nouvelles demandes :

Handball de Vigneulles et Judo club Vigneulles/Fresnes

Les membres de la commission jeunesse, éducation et sports proposent au Conseil d'attribuer à l'association ASVH et Judo club une subvention de 100€ en 2021 avec présentation d'un bilan financier par l'association.

Les membres de la commission précisent également qu'il serait utile de définir une date limite de réception des demandes de subvention au 1er mars en laissant toutefois la porte ouverte à d'autres demandes possibles exceptionnelles au plus tard fin octobre de l'année en cours.

Les membres de la commission précisent qu'ils proposeront au conseil pour l'année prochaine un formulaire léger de demande de subvention pour les associations. Ils définiront également des critères prioritaires de subvention afin de simplifier l'étude des demandes reçues par la Commune et faciliter l'aide à la décision du conseil municipal.

Le conseil municipal propose de réfléchir à une autre alternative pour les licenciés de la commune, de participer par exemple financièrement au paiement de la licence plutôt que de donner directement à l'association concernée.

Le conseil Municipal décide donc à l'unanimité de ne pas répondre positivement à ces 2 demandes de subvention compte tenu que les comptes sont clos pour cette année et que nous sommes en fin d'année scolaire. Faire un courrier pour leurs expliquer le choix du Conseil Municipal.

Remerciement de l'ILCG, Colette CHAMPAGNE pour la subvention.

La séance est levée à 23h30

Secrétaire de séance
M. WALLERICH Patrice



